

CATALOGUE DES TRACES DE PAS D'UFONAUTES (1)

I. INTRODUCTION JACQUES SCORNAUX ROJAS-MARCOS

I.1. Raisons d'être de l'étude (1) (Spain)

Le recensement des observations où les occupants allégués des OVNI ont laissé des empreintes de leur passage est un projet que je caressais depuis plusieurs années déjà, et que le manque de temps m'a obligé à retarder à maintes reprises. Il trouve son origine dans le débat qui fit rage en France à la fin des années 70 entre les partisans de la classique hypothèse extraterrestre (HET) et ceux de son "challenger" de l'époque, l'hypothèse parapsychologique, qu'illustrèrent surtout Pierre Viéroudy (1) et Jean-Jacques Jaillet (2). En défense de l'HET, je voulais montrer que celle-ci n'était nullement incompatible avec les aspects les plus fantastiques du phénomène, comme les apparitions et disparitions sur place d'OVNI et d'entités, qui pouvaient dans certains cas avoir une explication bien physique et dans d'autres constituer des "leurre", des images projetées (3, 4). Dans cette optique, je conçus l'idée d'un catalogue des traces de pas, qui non seulement ferait ressortir le caractère matériel des ufonautes, mais pourrait aussi mettre en évidence des différences entre ce type d'empreintes et celles relevées dans des phénomènes paranormaux tels que l'ectoplasmie, ceci pour répondre à ceux qui étaient tentés de voir dans les entités ufologiques des "matérialisations momentanées".

Et les années ont passé. Tandis que d'autres activités m'accaparaient et que, grâce à l'aide d'amis dévoués et de correspondants plus ou moins lointains, ma pile de fiches sur les cas de traces de pas s'épaississait peu à peu, le paysage ufologique a changé : le débat entre l'hypothèse extraterrestre et l'hypothèse parapsychologique s'est estompé, un autre "challenger" a surgi sous la forme de l'hypothèse psychosociologique (HPS), illustrée notamment par Michel Monnerie en France (5) et par Paolo Toselli en Italie (6), et les observations se sont apparemment raréfiées un peu partout dans le monde. Sur ce temps, ma propre position ufologique a évolué elle aussi, sans pour autant que je rejette totalement, tant s'en faut, les hypothèses non réductionnistes comme l'HET, car les arguments théoriques qu'on oppose depuis bientôt quarante ans à l'existence des OVNI en tant que phénomène physiquement original me paraissent toujours aussi dénués de valeur. Simplement, je suis

devenu plus prudent, plus réservé dans mes conclusions (7, 8, 9, 10), et ce pour des raisons strictement **empiriques** qui tiennent au fait que de nombreux cas longtemps tenus pour très solides et qui avaient parfois fait figure de classiques ont finalement reçu une explication prosaïque plausible (11) et aussi à la fréquente indiscernabilité des caractéristiques des cas expliqués et inexpliqués (8, pp. 11-16 ; 14, n° 7 h.s., pp. 11-12).

Dans ces conditions, les raisons d'être du présent catalogue ont sensiblement évolué par rapport à ce que j'envisageais au moment où j'ai commencé à accumuler de la documentation à son propos. Je dirais que son objet s'est en quelque sorte **élargi**, dans la mesure où je ne cherche plus trop exclusivement à promouvoir une hypothèse particulière. Cette étude se veut donc **ouverte**, et je me suis efforcé de ne pas préjuger des conclusions auxquelles l'examen approfondi des faits allégués pourra aboutir. La seule conviction ferme qui a continué de me guider (et m'a gardé parfois de tentations d'abandonner) a été que des cas aussi riches en détails étranges que les rencontres rapprochées du troisième type avec traces de pas ont en tout état de cause quelque chose à nous apprendre, quelle que soit en définitive la solution du problème des OVNI, et qu'ils pourraient même présenter une grande importance pour la compréhension de ce phénomène.

En effet, qui peut le plus peut le moins : les méthodes et les hypothèses qu'il faudra mettre en œuvre pour rendre compte de cas aussi complexes s'appliqueront a fortiori à bien d'autres cas plus simples, et les conclusions que l'on pourra tirer de l'étude de cet échantillon réduit (et donc plus maniable) d'observations pourront sans doute être étendues à l'ensemble de l'ufologie. Peut-être donc les cas avec traces de pas, en permettant d'exclure certaines interprétations, offriront-ils des critères pour trancher entre des hypothèses concurrentes. Par exemple, si une origine prosaïque pouvait être mise en évidence d'une manière générale dans de tels cas (où les empreintes de pas s'accompagnent souvent d'une trace attribuée à l'OVNI lui-même et d'autres effets) ou si le traitement statistique ne faisait apparaître aucune régularité ou constante, en dehors d'analogies culturellement explicables, ce seraient là des arguments de poids pour une hypothèse de caractère psychosociologique. En revanche, si les traces de pas de différents cas dont les témoins n'ont pas pu se concerter pré-

L, JEP-Oct 86

14P

-sentaient des détails étranges analogues ou si on observait une répartition spatio-temporelle et d'autres caractéristiques ou évolutions statistiques qui ne sembleraient pas attribuables à des facteurs culturels, de telles constatations plaideraient fortement en faveur d'un phénomène réellement irréductible à du connu et ayant au moins une composante physique.

Enfin, les cas de traces de pas offrent l'intérêt supplémentaire de se prêter particulièrement bien à des comparaisons entre le phénomène OVNI et d'autres phénomènes mystérieux qui laissent parfois eux aussi des empreintes (animaux cachés, matérialisations parapsychologiques, miracles religieux, etc.), ainsi qu'entre les récits ufologiques et certains récits tirés du folklore. On peut dire en effet que les traces de pas (de dieux de la mythologie, du diable, de fées, d'elfes, de farfadets, d'animaux fabuleux, etc.) constituent un thème folklorique classique.

1.2. Champ de l'étude

Qu'est-ce qu'une trace de pas d'ufonaute ? La réponse à cette question est loin d'être évidente, car il y a des "ufonautes sans UFO" et même des empreintes de pied plus ou moins bizarres sans observation d'OVNI ni d'ufonautes... Il y a aussi des empreintes de forme géométrique (rectangle, ovale, etc.) dont on peut se demander si elles sont dues à l'OVNI lui-même ou aux entités animées qui lui sont à tort ou à raison associées. Il y a enfin l'irritant problème de la relation éventuelle entre OVNI et mystérieuses entités anthropoïdes (hommes des neiges et des bois) (12). Si cette relation est réelle, il faudrait prendre en compte dans le catalogue toutes les traces de pas de ces entités. Et si elle ne l'est pas où tracer la limite, puisqu'il est des cas d'ufonautes velus et aux pieds nus, et des atterrissages d'OVNI dans les régions fréquentées par les "bigfoot" ? Nous avons décidé d'affaire à des "ensembles flous" et quels que soient les critères retenus pour définir les traces de pas, on se heurtera toujours à des "cas limites" difficiles à classer. Je suis donc tout à fait conscient du caractère **inévitablement** arbitraire des limites que je me suis fixées pour mon catalogue et qui sont les suivantes.

Figurent dans le catalogue :

1. Les traces d'ufonautes au sens strict, c'est-à-dire les empreintes de pas anormales relevées juste après la fin d'une observation d'OVNI à l'emplacement où s'étaient tenues les entités alléguées que l'on avait vues en débarquer.

2. Les empreintes de pas anormales relevées juste après la fin d'une observation d'OVNI, à proximité d'un emplacement où celui-ci a été vu au sol ou près du sol, mais en l'absence d'observation d'ufonautes.
3. Les empreintes de pas anormales d'apparence plus ou moins humaine, relevées en l'absence d'OVNI, qu'elles soient ou non corrélées à l'observation d'entités. Dans ce troisième cas, les traces de pieds nus géants, du genre "homme des neiges" ou "bigfoot", ne sont prises en considération **que** si le lieu de l'observation n'est **pas** l'un de ceux où on rencontre habituellement ces êtres mystérieux (Himalaya, Montagnes Rocheuses, Caucase, etc.).

Par "empreintes de pas", j'entends des traces au sol qui, par leur forme, leur nombre ou leur disposition (formant une piste par exemple), ou bien par le fait qu'elles sont trouvées à l'endroit précis où les témoins avaient vu les ufonauts, ne semblent pas pouvoir être interprétées comme des traces laissées par l'OVNI lui-même.

Par "anormales", j'entends des empreintes qui se distinguent d'empreintes humaines ou animales ordinaires par leur forme, par leurs dimensions ou par le fait qu'elles commencent et/ou s'interrompent brutalement sans qu'un changement de consistance du sol ou l'intervention d'un engin volant connu puisse l'expliquer.

Ne figurent pas dans le catalogue :

1. Les traces de pieds nus géants lorsque les deux conditions suivantes sont **simultanément** remplies :
 - a. Aucun OVNI n'est associé à l'observation des traces.
 - b. La région est l'une de celles où l'on rencontre habituellement de mystérieuses entités anthropoïdes.
2. Les traces d'apparence animale, lorsqu'elles ne sont associées ni de près ni de loin à l'observation d'un OVNI. Entrent dans cette catégorie les traces des animaux encore inconnus étudiés par les cryptozoologues (13).
3. Les traces de pas, surtout d'époques antérieures à la nôtre, associées à une thématique nettement distincte, au moins en apparence, de la thématique ufologique, comme les manifestations de caractère religieux, parapsychologique ou folklorique : empreintes miraculeuses attribuées à des saints, traces de brûlures laissées par des âmes en peine du Purgatoire, traces de passage du diable, traces laissées par des matérialisations

médiumniques ou par des fantômes, traces attribuées à des fées, à des elfes, à des dieux des mythologies, etc...

Je tiens à bien préciser que, si j'ai choisi ainsi de limiter assez étroitement le champ de mon étude, c'est uniquement par manque de temps et parce que je n'ai ni une compétence suffisante dans les autres domaines où l'on rencontre des empreintes mystérieuses, ni un accès aisé à autant de sources de documentation dans ces domaines qu'en ufologie. J'insiste donc sur le fait que l'exclusion de telle ou telle catégorie de traces du catalogue ne doit en aucune manière être interprétée comme signifiant que je nie a priori l'existence d'une relation éventuelle entre le phénomène considéré et le phénomène OVNI. Bien au contraire, j'ai la conviction que des comparaisons entre les empreintes observées dans un contexte ufologique et celles qui se rattachent à d'autres phénomènes mystérieux ou au folklore seraient en tout état de cause fructueuses, et constituent donc l'une des justifications d'un catalogue tel que celui-ci.

Même si elles ne mettraient pas nécessairement en évidence une nature physique identique ou analogue, elles permettraient à tout le moins d'utiles études en sciences humaines, par exemple sur les réactions des individus et de la société à ce genre de phénomènes, sur l'évolution des caractéristiques et de l'interprétation de ces traces au cours du temps et en fonction des pays, sur les mécanismes des mystifications, etc... Je souhaite donc très vivement que des études comparatives sur les différents types d'empreintes mystérieuses soient entreprises, et ma documentation sur les traces de pas d'ufonautes est à la disposition de tout chercheur sérieux qui voudrait s'y atteler.

Un autre point important à préciser est que je n'ai effectué **aucun tri** parmi les cas répondant aux critères ci-dessus, c'est-à-dire que j'ai pris en compte même les cas qui ont reçu une explication certaine et les récits les plus succints, les allusions les plus vagues à des traces de pas, et que je n'ai pas tenu compte, pour la sélection initiale, de la fiabilité parfois très douteuse de la source. Outre le souci d'être complet, il y a plusieurs raisons à cela. D'une part, j'ai estimé, d'une manière générale, qu'il valait mieux "pêcher" par excès que par défaut' c'est-à-dire reprendre éventuellement un peu plus de cas qu'il n'en faudrait en toute rigueur, et procéder ultérieurement à un tri, plutôt que d'en reprendre un peu moins et courir le risque de laisser échapper des cas intéressants à l'un ou l'autre titre. D'autre part, des comparaisons entre cas expliqués et inexpliqués peuvent être utiles à divers égards, pour affiner nos méthodes d'enquête et aussi pour étudier l'épineux problème de l'indiscernabilité supposée entre les deux catégories de cas.

Enfin, les cas expliqués et les rumeurs les plus mal attestées participent à l'élaboration du phénomène social de croyance qu'est en tout état de cause le phénomène OVNI (même s'il est **aussi** autre chose). Ils contribuent donc à construire l'image que l'on se fait de l'OVNI et de ses occupants allégués et peuvent donc altérer plus ou moins, par des mécanismes d'influence culturelle et sociale, les récits ultérieurs de témoins tout à fait sincères et équilibrés.

Toute observation peut donc présenter un intérêt, à un niveau ou à un autre, et mon catalogue constitue de ce fait un sous-ensemble du phénomène OVNI au sens large, ou des cas de **pré-OVNI**, selon l'excellente définition "à étages" élaborée par Claude Maugé (14), c'est-à-dire de l'ensemble qui peut servir de matériau de base pour une étude de sciences humaines. Encore une fois, qui peut le plus peut le moins : il est évidemment toujours possible ensuite de sélectionner, selon certains critères, une partie des cas pour une étude spécialisée, par exemple pour une étude de caractère plus physique portant sur les cas inexpliqués ou sur les plus solides d'entre eux.

Il va de soi que, dans les résumés des cas, je préciserai, chaque fois qu'il y a lieu, si la source doit être, à mon sens, considérée avec suspicion, si une explication prosaïque a été proposée (de préférence par des ufologues et non par des sceptiques dogmatiques !) et si cette explication peut être considérée comme certaine ou simplement plausible.

1.3. Matériaux de départ

Comme dans toute recherche bibliographique, on peut distinguer des sources primaires, c'est-à-dire les enquêtes et récits plus ou moins détaillés publiés dans les livres et revues ufologiques, et des sources secondaires, c'est-à-dire les différents catalogues de cas (par pays ou par types), ne donnant souvent qu'une description fort succincte, mais renvoyant normalement aux sources primaires. Parmi les catalogues, j'ai bien sûr d'abord fait appel aux listes existantes de cas avec traces de pas. Ces listes spécialisées sont fort peu nombreuses et très partielles. J'en ai relevé trois :

- Une liste de 48 cas mondiaux établie par Alain Gamard à partir du fichier HUMCAT (Catalogue des cas d'humanoïdes) de l'ufologue américain Ted Bloecher (15).
- Une liste de 61 cas mondiaux dressée par Paolo Toselli et Martino Cossu (16) : ces deux auteurs pensaient, ce qui apparaît maintenant assez naïf, que leur liste était à peu près exhaustive.
- Une liste de 15 cas espagnols établie par Luis Gonzalez (17).

J'ai ensuite consulté d'autres catalogues spécialisés, recensant, au niveau national ou international, les rencontres rapprochées en général, les cas avec traces ou les rencontres rapprochées du troisième type. Il s'agit essentiellement des catalogues suivants :

- Catalogue mondial des cas de type I (au sens de Jacques Vallée, c'est-à-dire observations au sol ou à proximité) établi par le chercheur britannique Peter Rogerson (18) ;
- Catalogue mondial des cas avec traces, dit de Ted Phillips, établi par le CUFOS à partir du fichier informatique UFOCAT de David Saunders (19) ;
- Catalogue mondial des cas d'humanoïdes établi par l'ufologue brésilien Jader U. Pereira (20) ;
- Catalogue des rencontres rapprochées en France de Michel Figuet (21) et sa mise à jour que vient de publier LDLN (22) ;
- Catalogue des rencontres rapprochées en Espagne et au Portugal, établi par Vicente-Juan Ballester Olmos (23) ;
- Catalogue des cas argentins de type I d'Oscar Uriondo (24) ;
- Catalogue des cas français avec traces d'Alain Gamard (25) ;
- Catalogue des cas italiens avec traces dressé par Maurizio Verga (26) ;
- Catalogue des cas français d'humanoïdes, publié dans le livre d'Eric Zurcher (27) ;
- Catalogue des cas canadiens d'humanoïdes établi par John Brent Musgrave (28).
- Catalogue des observations d'humanoïdes de l'année 1973 établi par David Webb (29).

Enfin, il y a aussi des ouvrages qui, sans revêtir la forme d'un catalogue, rassemblent néanmoins de nombreux récits de cas, souvent fort brefs hélas. Parmi ceux où j'ai trouvé le plus de cas de traces de pas, citons le livre de Jean Ferguson sur les humanoïdes (30), le livre de Charles Bowen (31) et les divers ouvrages de Coral et Jim Lorenzen, dirigeants du très ancien groupement ufologique américain APRO.

Je dois bien avouer qu'à ce stade, je suis allé de déception en déception, et je demeure confondu devant ce que j'appellerai, pour rester poli, la légèreté des travaux de beaucoup d'ufologues réputés sérieux. En effet, au fil du dépouillement de ces catalogues, mon ébahissement et mon irritation n'ont fait que croître devant leur manque général de précision. Je dois bien conclure que les ufologues dans leur ensemble ne font pas grand chose pour faciliter la tâche du chercheur qui veut approfondir un aspect particulier... La plupart des catalogues n'ont pas de code ou d'entrée permettant de repérer rapidement les

cas de traces de pas, ce qui est un comble pour des catalogues spécialisés de rencontres rapprochées du troisième type comme ceux de Pereira et de Musgrave ! Pereira se contente d'écrire qu'il y a dix cas d'empreintes de pas sur les 231 observations retenues dans sa classification (20, p. 40)... mais ne daigne pas nous préciser lesquels ! Etait-ce un effort vraiment surhumain que de faire suivre cette mention du numéro de code des dix cas en question ? Un bon point en revanche à Eric Zurcher, qui consacre un paragraphe aux cas avec traces de pas (27, pp. 105-106) et à Michel Figuet qui a introduit un code TP dans sa mise à jour du catalogue Francat.

Quant au fameux catalogue mondial des cas avec traces, établi par le CUFOS, il brille notamment par le flou fort peu artistique de ses références. Celles-ci sont souvent fort succinctes et indirectes : ainsi, pour un cas français de la vague de 1954 comme Chabeuil, il donne pour seule référence l'APRO... alors que "Mystérieux Objets Célestes" d'Aimé Michel a été traduit en américain (32) ; pour les cas de Villares del Saz (Espagne) et de Bajada Grande (Argentine), il ne cite que le résumé donné dans le catalogue de Vallée, alors que ces cas ont paru dans "The Humanoïds", plus en détail pour le premier et sans les diverses erreurs pour le second (33). La compilation de Vallée (dont nous aurons l'occasion de reparler) est d'ailleurs bien souvent la seule source, même quand des références originales ou du moins plus proches de celles-ci existent en anglais. Et quand le catalogue du CUFOS cite une revue, cela donne généralement "APRO" ou "FSR" tout court, sans mention du numéro, ce qui contraint dans certains cas le malheureux chercheur désirant consulter le compte-rendu complet du cas à fouiller fébrilement dix ou vingt années de revues !

Mais il y a mieux encore, ou pis si on veut : alors qu'il s'agit là d'un catalogue spécialisé de **traces**, et que l'on peut, me semble-t-il, considérer les empreintes attribuées aux ufonautes comme un type de traces particulièrement remarquable et potentiellement important, j'ai dans mon fichier onze cas qui ne sont cités dans le catalogue du CUFOS que pour d'autres types de traces, sans mention des empreintes de pas ! La cause de ces lacunes est assez évidente : quand il y a plusieurs sources pour un même cas, elles divergent souvent et toutes ne mentionnent pas la présence de traces de pas. Il suffit donc que celle qui en faisait état n'ait pas été archivée dans UFOCAT. Cela n'est toutefois pas une excuse valable à mon sens, car les autres références étaient aisément accessibles : la preuve en est que, malgré mes faibles moyens qui ne sont pas ceux du CUFOS, je les ai trouvées... Le catalogue du CUFOS ne brille pas non plus par son

esprit critique. Loin de ne reprendre que des cas soigneusement sélectionnés, comme certains voudraient nous le faire croire (34), ou même de donner une appréciation de la fiabilité sous la forme d'un indice de crédibilité, tout fait farine au moulin de Ted Phillips, sans que l'on mette le lecteur en garde : c'est le cas de dire que l'on entre comme dans un moulin dans ce catalogue...

Quand on songe que ce catalogue des cas avec traces passe dans les milieux ufologiques pour l'un des plus sérieusement faits, il n'y a peut-être pas, à mon humble avis, à s'indigner autant que le font les ufologues de l'indifférence ou de l'hostilité de beaucoup de scientifiques à l'égard de leur sujet d'étude favori. En effet, il est un peu trop facile d'évoquer sempiternellement, pour expliquer l'attitude de rejet manifestée par la science dite "officielle", le caractère trop "dérangeant" du phénomène pour la conception dominante actuelle de l'univers. Ces préjugés de nature philosophique existent bien entendu, mais à mon sens, ils n'expliquent pas tout. Les graves lacunes méthodologiques de beaucoup de travaux ufologiques doivent contribuer pour une bonne part aussi à décourager les scientifiques d'approfondir la question. Le problème de l'imprécision des références est caractéristique à cet égard : c'est en effet le B.A.BA. du travail scientifique que d'indiquer clairement ses sources, c'est-à-dire le volume et le numéro de la revue, la date de parution et la page. Le non-respect de ces règles élémentaires par trop d'ufologues (y compris donc hélas au CUFOS...) a dû détourner de l'étude des OVNI des scientifiques à l'esprit ouvert qui étaient peut-être tout disposés à l'aborder sans préjugés (35).

Moins exploitable encore que le catalogue de traces du CUFOS est le trop célèbre catalogue d'atterrissages de Jacques Vallée (36), ce florilège d'erreurs en tous genres, car ce ne sont pas seulement les références qui pèchent. Tout y apparaît sujet à caution si on prend la peine de le vérifier : quand ce n'est pas la date qui est erronée, c'est le nom du lieu ou du témoin qui est écorché, et le résumé est parfois biaisé dans le sens de rendre l'observation plus mystérieuse qu'elle ne l'est... Et est-il besoin de préciser que de nombreux cas cités par Vallée ont depuis pu être expliqués ? Je reconnais certes que ce catalogue a dû représenter un énorme travail, accompli sans doute dans des conditions peu favorables, et qu'il a, étant le premier du genre, marqué une étape en ufologie. Mais avec le recul du temps, il serait souhaitable que les ufologues ramènent enfin publiquement (beaucoup le font depuis longtemps déjà en privé...) cette peu fiable compilation à de plus modestes proportions. Elle a hélas été la principale source d'inspiration de certains travaux à prétention scientifique comme l'ouvrage de James McCampbell (37).

Quant au catalogue mondial des cas d'humanoïdes dressé par l'ufologue australien Mark Moravec (38), c'est très simple : il ne donne absolument **aucune** référence. Ce monsieur estime sans doute qu'il faut le croire sur parole et se fiche éperdument des chercheurs qui voudraient approfondir la question. Aussi n'ai-je fait appel à ce catalogue que pour les cas, dès lors bien douteux, qu'il est le seul à signaler.

Hélas, il y a bien pis encore : alléché par les nombreuses références qu'y faisait Jacques Vallée (c'est son unique source pour certains cas), j'ai pu me procurer une copie du fameux catalogue d'atterrissages de Guy Quincy (39). Celui-ci s'est révélé totalement inexploitable. Cette minable liste donne ce que l'on n'ose même pas appeler un résumé succinct des cas : date, lieu, nom des témoins, quelques maigres indications sur le contenu de l'observation et, comme de bien entendu, **aucune** référence non plus (sauf, pour quelques-uns des cas les plus récents, une source journalistique). Ces multiples insuffisances sont d'autant plus étranges que Quincy est un... archiviste professionnel ! Ce me semble une exigence fondamentale de ce métier que de citer correctement ses sources... Mais il faut rendre cette justice à Quincy qu'il est aujourd'hui le premier à reconnaître que son catalogue ne vaut pas grand chose.

Heureusement, j'ai pu compter aussi sur une troisième et dernière catégorie de sources, qui n'est pas la moins importante, surtout dans un domaine comme l'ufologie, où n'existent ni structures officielles, ni travail systématique de dépouillement des publications : c'est ce que l'on appelle dans la terminologie scientifique les "communications personnelles", c'est-à-dire les collègues et amis ufologues qui, informés de mon projet, m'ont aimablement et spontanément communiqué les renseignements en leur possession, ainsi que les correspondants étrangers qui, en réponse au courrier que je leur avais adressé à ce propos, ont bien voulu porter à ma connaissance la liste des cas de leur pays.

J'adresse donc mes remerciements les plus chaleureux à Mesdames Jenny Randles et Geneviève Vanquelef et à Messieurs Alejandro Cesar Agostinelli, Vicente-Juan Ballester Olmos, Jean-Marie Bigorne, Franck Boitte, Yves Bosson, Michel Figueat, Alain Gamard, Luis Gonzalez, Fernand Lagarde, Pierre Lagrange, Claude Maugé, Thierry Pinvidic, Jean Sider et Maurizio Verga pour l'aide précieuse et multiforme qu'ils m'ont apportée dans la préparation de ce catalogue, en me signalant de nombreux cas qui m'étaient inconnus, en me prêtant ou en photocopiant des documents ou encore en me faisant part de leurs réflexions sur cet aspect du problème des OVNI.

Mes vifs remerciements vont aussi à Mesdames Janine Guillocheau-Archer et Françoise Jozon pour l'aide apportée dans la traduction de documents en langue espagnole, et à Mesdemoiselles Maria Toffano et Suzanne Valle pour l'aide apportée dans la traduction de textes italiens.



II. LES EMPREINTES MYSTERIEUSES DANS L'HISTOIRE QUELQUES EXEMPLES A TITRE DE COMPARAISON

Sans qu'il soit matériellement possible d'entrer dans le détail des autres types d'empreintes mystérieuses, il est bon d'en donner un échantillonnage permettant de faire ressortir les analogies et les différences avec le phénomène qui nous occupe.

Les empreintes de caractère religieux constituent une catégorie particulièrement riche, et se retrouvent partout dans le monde : temples bâtis autour d'empreintes des dieux de la mythologie en Inde et en Grèce, empreintes laissées par Bouddha en divers lieux d'Asie et empreintes miraculeuses des saints du christianisme. Arrêtons-nous un instant sur ce dernier cas, qui est culturellement et géographiquement le plus proche de nous. Les saints bretons notamment se distinguent par leur propension à laisser de telles traces. Il est vrai que des récits d'origine païenne transparaissent souvent sous leurs exploits. On peut notamment voir, près de Dinan, l'empreinte des pieds de saint Valay sur le rocher où il serait retombé après un bond miraculeux au-dessus d'une vallée, alors qu'il fuyait la colère d'un groupe de femmes auxquelles il était venu reprocher leur conduite légère.

Venu d'Irlande pour prêcher la religion chrétienne en Bretagne, saint Cast fut pris pour un pirate par les habitants du lieu où il avait débarqué, qui porte aujourd'hui son nom, et le seigneur de l'endroit le pria instamment d'opérer un miracle afin de prouver sa qualité d'envoyé de Dieu. Le saint proposa alors d'imprimer son pied dans le rocher sur lequel il avait sauté en abordant la côte. Accompagné du seigneur et d'une foule de gens, il redescendit jusqu'à ce rocher, le frappa du pied et la marque y resta empreinte (40). Citons encore, imprimés eux aussi dans la pierre, le pied de sainte Brigitte à Plounévez, le pied de saint Hervé à Lanhouarneau, le genou de sainte Nonne à Dirinon, la botte de l'archange saint Michel au Faouët, etc. (41).

En Bretagne toujours, de même que dans bien d'autres pays chrétiens, le diable n'a pas manqué non plus de laisser trace de son passage, selon les traditions populaires : pierre portant l'empreinte des griffes du diable à Plougoulm (Finistère), pied du diable en creux sur une pierre plate à Trégunc, empreinte d'une patte qui passe pour celle du diable sur une pierre dressée à Stival (41, 42).

Certains prodiges de saints sur lesquels l'Eglise se montre très réservée et les récits d'interventions diaboliques relèvent à vrai dire peut-être davantage du domaine du folklore que de celui de la religion. A propos des empreintes d'êtres du folklore (et des empreintes diaboliques avec lesquelles elles tendent à se confondre), voici ce qu'écrit Bertrand Méheust dans son récent et remarquable deuxième ouvrage (43, pp. 75-76) : "les démons (...) étaient censés laisser sur les lieux de leurs passages et de leurs apparitions des traces de pas, et surtout des marques sur le sol.

Sur des surfaces circulaires ou sur des anneaux, la terre était tassée, desséchée. L'herbe, dévitalisée ou brûlée, ne repoussait plus. Primitivement, le prodige était attribué à la ronde des fées ou des lutins. Thomas Keightley a recueilli le drame - donné comme vécu, comme la plupart de ces histoires - d'un homme entraîné dans une danse par de petites créatures rencontrées sur la lande, et qui, sitôt après l'événement, est pris d'une nausée et meurt. Le lendemain, des curieux vont inspecter les lieux, en quête de traces possibles, et découvrent à l'endroit indiqué un anneau, sur la surface duquel le sol a été tassé par de minuscules pas, et coloré en rouge. Plus tard, les traces du diable et du sabbat se superposent aux marques circulaires des fées et des lutins. Le sol est tassé et desséché par les pieds infernaux, comme s'il était chauffé au fer rouge (...) Ces traces diaboliques seront encore observées dans l'ouest de la France aux dix-huitième et même au dix-neuvième siècle".

Méheust cite aussi le cas d'une jeune Bretonne aux amours innombrables qui, participant à un bal en forêt, vit "une apparition terrifiante. Un lustre formé d'éclairs fulgurants se balançait sous les grands chênes dont le feuillage rougi se froissait, agité par une brise enflammée. Deux hommes, deux fantômes, parurent tout à coup au milieu du cercle des spectateurs (...) Entraînés dans une danse infernale, la jeune fille et son compagnon d'un soir sont retrouvés morts et, à l'endroit où s'était déroulée la scène, l'herbe rougie et la terre brûlée portaient l'étrange empreinte de pieds larges et fourchus". D'aucuns seront sans doute tentés de donner une interprétation ufologique de ce "lustre fulgurant"...

Les empreintes d'animaux mystérieux constituent une autre catégorie importante qui n'est pas sans analogie avec notre sujet. Si on met à part, hors concours en quelque sorte, les traces de yétis, bigfeet et autres hommes des neiges et des bois, le cas le plus célèbre est sans doute celui de la "bête" ou du diable" du Devonshire : au matin du 8 février 1855, on trouva, traversant sur une soixantaine de kilomètres la campagne enneigée de ce comté du sud-est de l'Angleterre, une multitude de traces d'environ 10 cm de long sur 7 de large et espacées de 20 cm, que l'on aurait attribuées sans hésiter à un animal (elles ont été comparées aux sabots d'un ânon ; voir fig. 1), si elles n'avaient pas présenté certaines particularités fort curieuses. En effet, elles étaient toutes placées sur une seule ligne et surtout elles ne déviaient pas le moins du monde de leur orientation lorsqu'elles rencontraient un obstacle : elles grimpaient sur les murs et sur les toits, passaient au travers des haies et des buissons et reprenaient sur la rive opposée des lacs et des cours d'eau.



Figure 1 :
Empreintes attribuées au "Diable du Devon"

Nul n'avait aperçu l'auteur de ces traces, qui causèrent une panique dans les campagnes et furent bien vite attribuées au diable. Elles donnèrent lieu bien évidemment à des querelles d'experts. Les animaux les plus divers furent invoqués : blaireau et autres mustélidés, kangourou (échappé d'une managerie), loutre, rat, grue et autres échassiers, crapaud (!), etc. Ce genre de "foire aux hypothèses" est bien connu des

ufologues. Le "coupable" le moins invraisemblable est peut-être le blaireau, qui souvent laisse une ligne unique d'empreintes, pose les pattes de derrière sur les traces des pattes antérieures, est nocturne et sort parfois de son sommeil hivernal pour chercher de la nourriture. Un argument en faveur d'un animal de faible taille est le passage allégué des traces au travers d'une canalisation de 15 cm de diamètre. Mais comment expliquer l'extrême régularité de l'espacement des traces et leur passage sur les toits et au travers des lacs (si du moins ces détails sont authentiques) ?

A ma connaissance, nul n'a jamais rapproché les traces du "diable du Devon" de celles d'une entité ufologique, si on excepte une brève allusion de H.T. Wilkins, qui écrivait que, si le mystère du Devon s'était produit de nos jours, d'aucuns n'auraient pas manqué de spéculer que des "hommes de l'espace" portant des chaussures métalliques étaient passés durant la nuit (44, p. 173). En revanche, elles ont été, et de deux manières au moins, interprétées comme des traces... laissées par l'OVNI lui-même.

Tout d'abord, Charles Bowen, sur une suggestion de Jean Latappy, a formulé l'hypothèse que les traces du Devonshire auraient pu être faites par un objet en forme de roue dentée, comme celui que l'on avait vu frôler le sol, sans vraiment le toucher semble-t-il, le 26 mars 1966 entre Attigneville et Tranqueville (Vosges) (45). Qu'aurait-on observé ce jour-là, demande Charles Bowen, si le sol avait été couvert de neige ? N'aurait-on pas trouvé des traces régulièrement espacées, comme celles du diable du Devon ? (46).

Plus récemment, un chirurgien ophtalmologue a suggéré qu'un laser pouvait être à l'origine des traces (47). L'idée lui était venue alors qu'il opérât un patient à l'aide d'un tel dispositif. La régularité extrême de l'espacement des empreintes fait beaucoup plus songer, écrit-il, à un mécanisme qu'à un animal. En outre, selon certains témoins, les traces semblaient correspondre plus à une disparition locale de la neige qu'à un écrasement de celle-ci. C'est pourquoi ce médecin fait l'hypothèse qu'un faisceau laser pulsant venu d'en haut a pu créer les traces par vaporisation de la neige. Ce dispositif pourrait notamment servir d'instrument de navigation. Cette interprétation est assurément ingénieuse, mais on peut se demander si ce chirurgien ne s'est pas trop laissé influencer par l'expérience professionnelle qu'il a du laser. Chacun voit midi à son clocher... D'ailleurs, si le détail du passage des traces au travers d'une buse est réel, ces deux interprétations ufologiques n'ont évidemment aucun sens...

L'affaire des "empreintes de pas du diable" du Devonshire a été évoquée dans de nombreux

ouvrages, y compris en langue française, et Charles Fort notamment lui consacre un chapitre entier du Livre des Damnés (48).

Il eût été étonnant en effet que ce grand chasseur de faits bizarres devant l'Eternel n'eût pas abordé la question des empreintes étranges. Ce thème apparaît à plusieurs reprises dans son ouvrage le plus connu (49). Outre l'affaire du Devon, il évoque aussi des traces de pas géantes imprimées dans du grès, découvertes au Nevada (49, p. 128), des traces d'un animal inconnu relevées dans la neige en Ecosse et en Pologne (49, p. 249) et les impressions en forme de ventouses que portent des rochers en divers pays du monde et que les traditions locales interprètent parfois comme des traces de pas, attribuées à des animaux (chien, vache, cheval), au diable ou à des êtres mythologiques. Ainsi, dans le comté d'Inverness en Ecosse, les marques de ventouses sont appelées "empreintes de fées" (49, pp. 166-167).

Autre amateur d'insolite en tout genre, et qui est lui notre contemporain, l'ufologue américain John Keel (50, pp.24-25) a relevé divers cas d'empreintes mystérieuses dans d'anciennes chroniques. Ainsi, le 4 août 1577, "quelque chose comme un chien noir" se serait matérialisé dans une église de Bungay (Angleterre), causant la mort subite de plusieurs paroissiens. Ce chien géant aurait laissé de profondes traces de griffes dans le mur de l'église. D'après les chroniques d'Abbot Ralph d'Essex, des traces "monstrueuses" comme on n'en avait jamais vues auparavant et formant des pistes ont été relevées en divers endroits d'Angleterre après un terrible orage le 29 juillet 1205. Ces traces ont été attribuées à des démons. Pendant un orage également, on aurait vu à York en 1065 un cheval noir volant qui aurait laissé des "empreintes énormes". La même chronique rapporte que, sous le règne de Richard 1^{er} Cœur de Lion (1189-1199), "il apparut sur un sol herbeux et plat des empreintes de pieds humains d'une longueur extraordinaire ; partout où elles étaient imprimées, l'herbe resta comme roussie par le feu".

L'ufologue Harold T. Wilkins évoque lui aussi, et avec plus de détails, un cheval noir géant observé par de nombreuses personnes dans le Yorkshire, mais en 1165 (est-ce le même événement, mal daté chez Keel ?). L'animal courait toujours vers la mer, où il se jetait, et était suivi d'éclairs, de tonnerre et d'autres bruits effrayants. Il aurait laissé, notamment sur la falaise d'où il sautait dans la mer, des empreintes "énormes", qui seraient restées visibles pendant un an. Wilkins cite aussi d'étranges empreintes ressemblant à celles d'un bœuf apparues pen-

dant la nuit dans la cour du palais d'un empereur de Chine, alors que cette cour était ceinte de hauts murs et qu'aucun animal de cette espèce ne vivait dans la région (44, pp. 171-172).

Pour faire la jonction avec le corps de l'étude, je terminerai ce rapide survol (dont je suis bien conscient du caractère sommaire et superficiel) des types d'empreintes mystérieuses apparues à d'autres époques et dans d'autres contextes culturels par une légende nord-américaine déjà bien plus proche des récits ufologiques. Les Indiens Chippewas racontent qu'un chasseur qui parcourait les prairies découvrit un jour un chemin circulaire usé par de nombreux pieds, alors qu'aucune marque n'était visible en dehors de la circonférence. Il se cacha dans les hautes herbes et, entendant de plus en plus fort une musique merveilleuse, il aperçut un point lumineux qui grossissait et apparut bientôt être un véhicule en osier où étaient assises douze belles jeunes filles. Elles descendirent dans l'anneau magique et se mirent à danser en rond avec une telle grâce exquise que le chasseur tomba amoureux de la plus jeune. Mais elle le repoussa, s'enfuit vers le véhicule et toutes s'en retournèrent d'où elles venaient. Elle revint toutefois le lendemain, ils se marièrent et eurent un fils. Ne cessant de penser à son pays d'origine, la fille des étoiles fabriqua un jour un panier d'osier, chanta le chant magique et s'en retourna dans les cieux avec l'enfant. Son mari en conçut un profond chagrin. Pendant des années, il s'abandonna à des lamentations, passant presque tout son temps dans le cercle magique. Enfin, il eut la joie immense de voir descendre sa femme et son fils, et il accepta volontiers de retourner avec eux dans le Pays des Etoiles (51).

Nous avons bien, avec cette légende amérindienne, des traces de pas laissées par des entités venues "des étoiles". Ce récit est intéressant aussi en tant qu'exemple du thème de l'union entre êtres célestes et humains, qui apparaît dans les cultures les plus diverses, mais fort peu dans la thématique des OVNI (52). Les ufologues ne manqueront par ailleurs pas de relever qu'un panier en osier a toutes les chances d'avoir une forme qui se rapproche de celle de l'objet de leurs préoccupations...



III. RESUME DES CAS

Je donnerai pour chaque cas le lieu, la date, un récit succinct des faits allégués (un peu plus étoffé pour les cas encore inédits en langue française), la description des empreintes la plus pré-

2
aise que j'ai pu trouver et **toutes** les références dont j'ai eu connaissance. Lorsqu'il y a lieu, les contradictions entre sources sont indiquées, qu'elles portent sur la localisation spatio-temporelle ou sur des détails de l'observatoir.

J'ai opté pour un classement strictement chronologique, parce qu'il est neutre vis-à-vis des hypothèses, qu'il met immédiatement en évidence d'éventuelles vagues et qu'une subdivision en types de traces aurait été passablement arbitraire (d'autant plus qu'existent des cas, certes très rares, où plus d'un type de traces ont été relevées).

Comme on le constatera, les informations dont je dispose se ramènent parfois à fort peu de choses : pour une quinzaine de cas, je n'ai strictement qu'un lieu et une date trouvés dans une liste et aucun détail sur la substance de l'observation, car je n'ai pas encore pu mettre la main sur les références mentionnées. Je serais donc très reconnaissant à tout lecteur qui, ayant accès à des sources dont je ne dispose pas, pourrait compléter ma documentation sur l'un ou l'autre cas du présent catalogue et aussi, bien entendu, porter à ma connaissance des cas de ce type qui m'auraient totalement échappé. Si ces renseignements complémentaires revêtent une certaine importance, ils pourraient faire l'objet d'un supplément au catalogue qui serait publié dans LDLN.

1) Girard (Illinois, USA), 12 avril 1897

Le premier cas à proprement parler ufologique se situe pendant la fameuse vague d'observations "d'airships" du printemps 1897 aux Etats-Unis. A 18 heures ce jour-là, l'opérateur de nuit du télégraphe de Girard est prévenu par un collègue d'une ville voisine que l'airship venait de passer et se dirigeait vers Girard. Un quart d'heure plus tard, il voit passer le mystérieux engin, en forme de cigare et muni d'appendices latéraux, qui se rapprochait du sol. Avec trois autres personnes, il se met à suivre l'engin, qui disparaît derrière un bosquet. Avant qu'ils y parviennent, l'objet s'envole et ils peuvent apercevoir des occupants à bord. Ayant néanmoins poursuivi leur marche jusqu'au lieu d'atterrissage supposé, ils peuvent "remarquer sur le sol des empreintes de pas d'hommes. Elles ne se trouvaient pas n'importe où et il était évident qu'elles avaient été faites par les occupants de la machine qui avaient dû sauter du bord pour procéder à un probable réglage quelconque". Aucun autre détail n'étant donné sur les traces, peut-on supposer qu'il s'agissait de chaussures tout à fait normales ?

C'est Jean Sider (53) qui donne le récit le plus complet de ce cas, qui vient s'intercaler

entre d'autres observations, dont un autre atterrissage quelques kilomètres plus au sud. Comme ces différentes observations s'enchaînent logiquement, du point de vue horaire et géographique, et vu le nombre de témoins, honorablement connus, Sider conclut qu'il est difficile d'imaginer un canular.

Jacques Vallée (36, cas 15) et Ted Phillips (19, p. 3) citent également le cas, mais parlent simplement de "traces sur une grande surface".

2) Saginaw (Michigan, USA), peu avant le 1^{er} mai 1897.

Toujours pendant la vague de 1897, le Saginaw Evening News (journal qui a rapporté de nombreuses histoires d'airship) du 1^{er} mai relate la découverte d'une "chaussure de proportions gigantesques" près d'une ligne de chemin de fer, cette curieuse trouvaille étant, bien entendu, supposée être tombée d'un "navire aérien" (54).

Comme il fallait s'y attendre, on ne nous précise pas ce que cette godasse est devenue... Je concède qu'il ne s'agit pas là vraiment d'une trace de pas : le seul lien (tênu) avec le sujet qui nous occupe est que cette chaussure **aurait pu** être à l'origine d'une telle trace... En outre, Jean Sider, qui est assurément le meilleur connaisseur français de la vague de 1897, m'a confié que ce cas était pour lui peu sérieux. Si j'ai néanmoins évoqué cette affaire, c'est par souci d'être le plus complet possible et aussi, avouerai-je pour introduire une note d'humour trop rare à mon sens dans la presse ufologique.

3) Monts Sikota Alin (Extrême-Orient russe), 11 juillet 1908.

L'explorateur russe V.K. Arsenyev raconte, dans un livre publié à Vladivostok en 1947, avoir observé près de l'embouchure de la rivière Gobilli, dans cette chaîne de montagnes parallèle à la côte de la mer du Japon, "une marque sur le sentier qui était très semblable à l'empreinte de pas d'un homme". Son chien se mit à grogner et on entendit quelque chose bouger dans les buissons. Après quelques minutes d'immobilité, l'homme lança une pierre en direction de l'animal inconnu. Alors se fit entendre un battement d'ailes et une grande forme émergea du brouillard pour s'envoler par-dessus la rivière, où la brume se referma bientôt sur elle. L'explorateur ayant raconté cet incident à des habitants de la région, ceux-ci se lancèrent dans un récit animé à propos d'un homme qui pouvait voler dans les airs. Les chasseurs observaient souvent ses traces, qui apparaissaient et disparaissaient soudainement. La seule explication possible était, disaient-ils, que cet "homme" se posait sur le sol, puis s'élevait à nouveau dans l'air (55).

L, J - OCT 86

47 Diverses localités du sud du New Jersey
(USA), 16-23 janvier 1909

J'ai quelque peu hésité à inclure cette affaire dans le catalogue, car à aucun moment ne fut observé quelque chose se rapprochant de nos modernes OVNI. En fin de compte, j'ai pensé que mieux valait éventuellement ratisser un peu trop large qu'un peu trop étroit, afin qu'une information peut-être importante ne risque pas de se perdre : après tout, nous ignorons quelles sont les limites exactes du ou des phénomènes que nous baptisons OVNI.

Or donc, depuis une date imprécise au 18^e siècle jusqu'à nos jours, un monstre volant, connu sous le nom de "diable du Jersey", a été observé de temps à autre dans le sud du New Jersey, autour d'une région boisée peu peuplée appelée Pine Barrens. Sa description évoque irrésistiblement le jeu du "cadavre exquis" : tête de cheval, corps de kangourou, ailes de chauve-souris, longs membres postérieurs d'échassier et pieds munis de sabots, mais les rapports divergent assez fortement. Ainsi, des cornes sont parfois observées et les sabots sont tantôt fendus, tantôt en une pièce comme ceux d'un cheval.

Mais les observations se sont surtout concentrées en une véritable vague de type ufologique, pendant la semaine du 16 au 23 janvier 1909. Le monstre est alors apparu dans une trentaine de localités au moins, et les témoins se comptent par milliers. Ce qui nous intéresse au premier chef dans le cadre de la présente étude, c'est évidemment que le monstre a laissé à maintes reprises des traces de son passage. Dès le 16, plusieurs personnes, dont deux trappeurs, virent dans la neige des empreintes de sabots qui ne ressemblaient à rien de connu. Et le lundi 17 au matin, de mystérieuses empreintes de pas étaient visibles dans la **plupart** des jardins de la ville de Burlington : commençant et s'arrêtant soudainement, elles grimpaient aux arbres, passaient de toit en toit, traversaient les champs, franchissaient les clôtures et atteignaient les endroits les plus inaccessibles. Leur taille était variable et allait de celle d'un sabot de cheval à moins de 7 cm. Les chiens refusaient de suivre ces traces et s'en écartaient craintivement.

Malgré l'abondance alléguée de ces curieuses traces, il semble malheureusement qu'aucune photo n'en ait été prise... C'est plutôt curieux, mais nous verrons tout au long de ce catalogue que cette lacune constitue, dans les cas de traces de pas, une règle qui souffre fort peu d'exceptions... En revanche, l'un des témoins, un juge, mû par un réflexe que l'on pourrait qualifier de professionnel, a voulu garder une pièce à conviction et a pris un moulage en plâtre de quelques-unes des empreintes de 6 cm sur 3 qui s'étaient sur tout son jardin. Hélas,

l'ouvrage sur le diable du Jersey dont je tire l'essentiel de mes renseignements (56) ne montre aucune photo de ces moulages et ne précise même pas leur forme... Le livre n'offre qu'un seul dessin d'empreintes mystérieuses (voir figure 2), qui montre des traces de sabots fendus.

La présence d'empreintes au sol, la panique des animaux (qui a atteint aussi des chevaux) et la structure de vague des observations de 1909 ne sont pas les seules analogies avec les OVNI qui m'ont décidé à insérer cette affaire dans la présente étude : dans la nuit du 20 au 21, des poules ont disparu et d'autres sont mortes mystérieusement, sans blessure apparente, après que l'on eut entendu d'étranges cris dans la nuit ; on relève aussi un cas de disparition sur place du monstre : celui-ci ayant touché de sa longue queue le troisième rail conducteur d'un chemin de fer électrique, il y eut une violente explosion accompagnée d'une bouffée de fumée et de feu qui fit fondre le rail sur 6 m et on ne retrouva aucune trace de la bête ; parfois celle-ci crachait des flammes et était suivie d'un nuage de vapeur ; enfin, les réactions humaines rappellent celles que provoquent les vagues d'OVNI, avec notamment un cortège de pseudo-explications farfelues (survivance d'animaux disparus comme le ptérodactyle) ou réductionnistes (empreintes humaines déformées par la cristallisation de la neige).

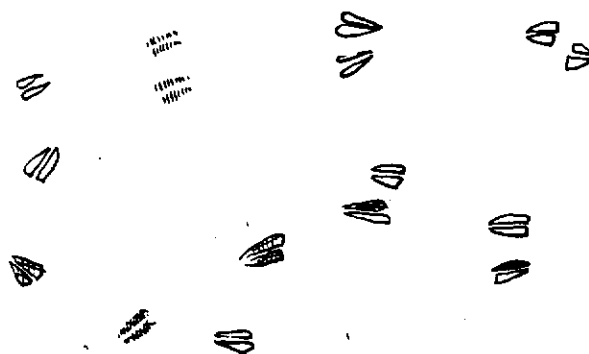


FIGURE 2 :
Empreintes attribuées au "Diable de Jersey"

Après cette terrible semaine, il y eut encore quelques rares observations, mais elles ne présentaient guère de ressemblance avec ce que l'on avait vu en 1909. J'ai personnellement tendance à penser que toutes les observations plus récentes ne sont que des séquelles psychologiques (canulars, erreurs d'interprétation) des événements de janvier 1909. Il y eut encore des traces de pas en 1952, mais on a pu prouver qu'il s'agissait de faux : curieusement, cette supercherie a droit, elle, aux seules photos d'empreintes de tout l'ouvrage ! Relevons toutefois pour

L, 5-OCT 86

2
terminer un cas de mutilation de petits animaux (canards, oies, chiens, chats) dans une ferme de la région en 1966 : des empreintes plus grandes qu'une main humaine (mais dont la forme n'est pas précisée) menaient à la forêt que hantait autrefois le diable de Jersey. Alors, que s'est-il passé en fin de compte dans cette brumeuse et marécageuse région du New Jersey ? Comme les auteurs du livre, je pense que plusieurs événements distincts ont pu se mélanger dans les croyances populaires, mais qu'il est prudent de ne pas conclure définitivement.

5) Hubbell (Nebraska, USA), 22 février 1922

A 5 h du matin, un chasseur, M. William C. Lamb, suivait de mystérieuses traces quand il entendit un bruit de craquement suivi d'un son aigu. Il s'aperçut qu'un objet circulaire le survolait, masquant les étoiles. Le témoin se cacha derrière un arbre et vit l'objet, à présent brillamment éclairé, atterrir derrière une dépression du terrain. A l'endroit où il avait perdu le disque de vue, il vit une magnifique créature volante, qui atterrit comme un avion et laissa des traces dans la neige. Elle mesurait au moins 2,40 m. Elle s'approcha de l'arbre derrière lequel le témoin se cachait, passa devant lui et disparut. M. Lamb suivit les traces pendant 8 km, puis abandonna la poursuite. Il est hautement regrettable que ni l'apparence de cette "créature", ni la forme des traces "mystérieuses" ne nous soient précisées.

Jacques Vallée, qui nous rapporte ce cas (57 ; cas cité aussi dans 19, p. 4), donne comme source "Air Technical Intelligence Center (ATIC), dossiers officiels de l'U.S. Air Force".

6) Malselv (Norvège), 5 février 1934

Dans le cadre d'une série d'articles sur les observations "d'avions fantômes" dans les années 30 en Scandinavie, John Keel rapporte l'affaire suivante (58 ; cas cité aussi dans 19, p. 4). Ce matin-là, alors que soufflait une tempête de neige, des gens dans la vallée ont observé un avion inconnu qui descendait vers le mont Fager (à une soixantaine de km de Tromsø, dans le nord du pays) et sembla s'écraser ou faire un atterrissage forcé. Le lendemain matin, l'avion était toujours là et on voyait deux hommes à ses côtés, qui semblaient déblayer la neige. Un peu après, la machine tenta par deux fois de décoller, mais sans succès. Plusieurs personnes entendirent un bruit de moteur venant de la montagne. Huit hommes partirent en patrouille sans réussir à trouver trace de l'engin. Le soir vers 22 heures, quatre personnes virent un avion passer au-dessus de Malselv, venant de la zone du mont Fager. Le jour suivant, trois nouveaux groupes de recherche parcoururent la montagne, et l'un d'eux découvrit dans la neige deux traces parallèles de 75 m de long et 80 cm de large, à quelques cen-

taines de mètres de l'endroit où on avait vu l'avion. Il y avait aussi des empreintes de pas autour des traces. Le chef de la police de Malselv, interrogé par un journaliste, déclara que l'atterrissage avait été vu des deux côtés de la montagne, par des personnes tout à fait dignes de foi. Mais ne s'agit-il pas d'un avion bien ordinaire, qui, forcé d'atterrir en catastrophe par la tempête, aurait finalement réussi à repartir par ses propres moyens ? Le seul argument contre cette hypothèse "réductionniste" est que ce cas s'insère dans une vague d'observations d'avions mystérieux, apparemment non immatriculés, qui émettaient de puissants faisceaux lumineux, coupaient souvent leurs moteurs en plein vol et semblaient indifférents aux conditions météorologiques les plus épouvantables, alors que les avions "normaux" étaient cloués au sol (59).

7) Lieu non précisé de l'Etat de Michigan (USA), 27 août 1942

Vers minuit, une jeune femme de 28 ans (anonymat demandé, nom connu de l'enquêteur), qui avait déjà vécu une étrange aventure 3 mois plus tôt (voiture déplacée par un faisceau lumineux tombant d'un objet discoïdal, alors que le conducteur s'était arrêté pour dormir un peu), sortit sans raison apparente de chez elle, en robe de chambre, pour se rendre au bord d'une petite rivière à 400 m de là, "comme guidée par une main invisible". Un homme étrangement vêtu (chemise rouge ouverte, pantalon brun serrant, bottes), s'approcha d'elle sur l'autre rive. Il semblait âgé de 35 ans environ, avait le teint clair et les cheveux blonds. A quelque 15 m, d'autres hommes se mouvaient autour d'un engin brillamment éclairé en forme de dôme. Assise sur un rocher, une jeune fille aux longs cheveux blonds se peignait et regardait l'eau de la rivière. L'homme tendit la main au témoin, l'appela par son nom et ils échangèrent quelques paroles bizarres. L'être finit par indiquer à la jeune femme qu'elle pouvait partir et lui demanda de ne parler à personne de leur rencontre. A son retour chez elle, son mari lui dit qu'elle avait été absente 2 heures. Retournant au matin sur les lieux, elle vit ses propres empreintes et, "à quelques pieds (un pied vaut environ 30 cm) de distance, celles de bottes à semelle épaisse de pointure 10 ou 11" (soit, en pointure française, 44-45), et plus loin une zone d'herbe brunie et séchée (60). Il est regrettable que ce cas "pré-arnoldien" n'ait été connu que plus de 40 ans plus tard, avec ce que cela peut impliquer d'altérations du souvenir, et par l'intermédiaire d'une dame que la revue nous présente comme une amie du contacté George Adamski...

8) Everberg (province de Brabant, Belgique), 10 janvier 1945.

Il s'agit, ici encore, d'une affaire qui n'est pas

à proprement parler ufologique et que j'ai incluse à toutes fins utiles. A 22 heures, un militaire britannique stationné en Belgique en cette fin de guerre remarqua de curieuses empreintes dans la neige. Longues de 6 cm et larges de 4, elles allaient par paires, la distance entre les deux empreintes d'une même paire étant de 22 cm et la distance entre deux paires de 30 à 37 cm (voir figure 3). Elles ressemblaient à des empreintes

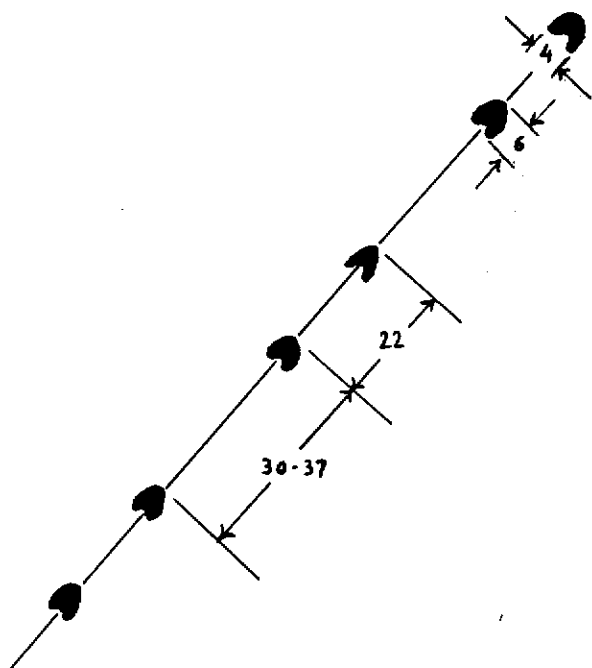


FIGURE 3 :
Empreintes relevées à Everberg (Belgique) le 10 janvier 1945 (dimensions en centimètres).

de chèvre, mais étaient situées sur une même ligne droite, d'orientation nord-ouest - sud-est sans la moindre déviation visible. En outre, elles disparaissaient brutalement à l'entrée d'un petit bois, où le témoin n'a trouvé aucun trou où un animal aurait pu se cacher. Ayant alors suivi les traces dans l'autre sens, ce témoin à la curiosité aiguë (mais, il est vrai, amateur de bizarreries, puisque correspondant de la Fortean Society) les vit, après avoir franchi une petite rivière, s'estomper au bout de 3 km au flanc d'une colline sur laquelle le vent rabattait la neige. Mais elles ne réapparaissaient pas de l'autre côté, abrité du vent. D'après leur enfoncement, l'être qui les avait laissées devait peser au moins autant qu'un grand chien. Elles restèrent visibles deux jours et plusieurs personnes purent les voir, sans parvenir à les identifier. On ne put malheureusement pas les photographier, du fait de la pénurie de films à cette époque (61).

(à suivre)

REFERENCES

1. Pierre Viéroudy, *Ces OVNI qui annoncent le surhomme*, éd. Tchou, 1977.
2. Jean-Jacques Jaillat, Introduction à l'étude du mimétisme OVNI, LDLN n° 163, mars 1977, pp. 3-6 et n° 164, avril 1977, pp. 4-9 ; Mimétisme OVNI, psychisme humain, LDLN n° 170, déc. 1977, pp. 11-15 ; Ma mère l'Oye sur champ d'OVNI, LDLN n° 176, juin-juillet 1978, pp. 7-10 et n° 177, août-sept. 1978, pp. 13-15 ; Globe et symbolique OVNI, La Revue des soucoupes volantes n° 2, sept.-oct. 1977, pp. 16-17.
3. Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, LDLN n° 170, déc. 1977, pp. 3-10 ; Apparitions et disparitions sur place : deuxième livraison, LDLN n° 186, juin-juillet 1979, pp. 12-15 et n° 187, août-sept. 1979, pp. 12-18.
4. Jacques Scornaux, Réflexions sur la nature des humanoïdes, LDLN n° 159, nov. 1976, pp. 6-12.
5. Michel Monnerie, *Et si les OVNI n'existaient pas ?*, éd. Les Humanoïdes Associés, 1978 ; *Le naufrage des extraterrestres*, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979.
6. Paolo Toselli, Examining the IFO cases : the human factor, Proceedings of the International UPIAR Colloquium on human sciences and UFO phenomena, Salzbourg, 26-29 juillet 1982, pp. 21-49 ; repris en français, avec quelques corrections d'auteur, dans OVNI-Présence, Speciale Italia, n° 33/34, déc. 1985, pp. 42-58 (tout ufologue sérieux de langue française se doit de lire cette revue, organe du groupe franco-suisse AESV ; adresse : boîte postale 324 - 13611 Aix-en-Provence Cedex).
7. Jacques Scornaux, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?, LDLN n° 177, août-sept. 1978, pp. 4-10 et n° 178, oct. 1978, pp. 8-21. Article publié aussi dans Infoespace (organe de la SOBEPS) n° 39 (mai 1978) à 42 (nov. 1978).
8. Jacques Scornaux, Du "monnerisme" et de son bon usage - Essai d'analyse des thèses défendues dans l'ouvrage "Le naufrage des extraterrestres", INFO-OVNI n° 7/8, 1981 (publication de la MJC de Montluçon).
9. Jacques Scornaux, Les scieurs de branche, Infoespace n° 43, janv. 1979, pp. 21-29 et n° 44, mars 1979, pp. 25-29.
10. Jacques Scornaux, L'hypothèse psycho-sociologique : commencement de la fin ou fin du commencement ?, Infoespace n° 65, mars 1984, pp. 13-20 et n° 66, juin 1984, pp. 6-16.
11. Voir référence 8, pp. 16-18 ; réf. 9, Infoespace n° 43, pp. 27-29 et réf. 10, Infoespace n° 65, pp. 13-15. Voir aussi le nombre de cas désormais expliqués dans la mise à jour du Catalogue des rencontres rapprochées françaises de Michel Figuet (réf. 22).
12. Janet and Colin Bord, The evidence for bigfoot and other man-beasts, The Aquarian Press, 1984, chap. 5 : Non-physical bigfoot and the UFO link, pp. 112-126 ; voir aussi pp. 137-142 (Explaining pseudo-bigfeet). Janet and Colin Bord, The big-foot casebook, Stackpole Books, 1982, chap. 7 : Phantom bigfeet and UFOS : 1971-77, pp. 104-123. Janet and Colin Bord, The UFO/bigfoot connection, Flying Saucer Review, vol. 25, n° 3, mai-juin 1979, pp. 24-27. Linking UFO with bigfoot, Canadian UFO Report n° 14 (1973), pp. 26-28.

13. Terme forgé par le zoologue belge Bernard Heuvelmans pour désigner l'étude des animaux "cachés", c'est-à-dire non reconnus par la science parce qu'on n'en possède pas (pas encore ?) de dépouille. Voir ses ouvrages : Sur la piste des bêtes ignorées (2 tomes), éd. Plo, 1955 ; Les derniers dragons d'Afrique, éd. Plon, 1978 ; Bêtes humaines d'Afrique, éd. Plon, 1980. Ce sont là des sommes de connaissances et de références à consulter, même si on ne partage pas toutes les convictions de l'auteur. Voir aussi l'ouvrage de Ivan T. Sanderson, Hommes des neiges et hommes des bois, éd. Plon, 1964.
14. Claude Maugé, OVNI-OVI : sur un certain état de la question, Infoespace n° 63, juin 1983, pp. 2-12 et n° 7 hors série, déc. 1983. Le cas de "pré-OVNI" est défini comme "toute observation alléguée, réelle ou non, qui intrigue le témoin ou que d'autres personnes décident, à tort ou à raison, d'étiqueter comme OVNI" (Infoespace n° 63, p. 3).
15. Alain Gamard, Footprints associated to humanoids sightings in the world, sept. 1981 (document dactylographié dont M. Gamard a eu l'amabilité de m'adresser une copie).
16. Paolo Toselli et Martino Cossu, Sulle tracce delle entità, Catalogo casistica "orme" entità UFO, Documenti UFO Monografie n° 1, 1982 (CUN, Sede di Torino), pp. 41-45.
17. Luis R. Gonzales, A Spanish Catalogue of humanoid imprints - Some considerations (document dactylographié dont M. Gonzales a bien voulu m'adresser une copie).
18. Peter Rogerson, International Catalogue of Type I Reports, MUFOB, vol. 5, n° 5, mars 1973 à vol. 6, n° 4, avril 1974 ; MUFOB New Series, n° 1 à n° 15, été 1979 ; Magonia n° 1, automne 1979 à n° 9, 1982 (Magonia, qui a succédé à MUFOB, est l'un des plus sérieux parmi les magazines ufologiques paraissant actuellement ; sa lecture peut être chaleureusement recommandée à tout ufologue comprenant l'anglais ; adresse : Mr. John Rimmer, 64 Alric Avenue, New Malden, Surrey KT3 4JW, GB England). Ce catalogue a été publié partiellement en français dans UFO-INFO (Bulletin du GESAG, Bruges, Belgique). Il est regrettable que ce catalogue très utile, indiquant clairement toutes ses sources, se soit arrêté à l'année 1963. Je ne puis qu'inciter vivement M. Rogerson à en reprendre la publication.
19. Physical traces associated with UFO sightings - A preliminary catalog, compiled by Ted Philipps, edited by Mimi Hynek, Center for UFO Studies, 1975.
20. Jder U. Pereira, Les "Extra-terrestres", deuxième numéro spécial de la revue "Phénomènes spatiaux" (organe du GEPA), 1974.
21. Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon, OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France, éd. Alain Lefeuve, 1979.
22. Michel Figuet, Catalogue Francat des rencontres rapprochées en France (Listing 800-1982), LDLN n° 255-256, sept.-oct. 1985, à n° 263-264, mai-juin 1986.
23. Vicente-Juan Ballester Olmos, OVNIS : el fenómeno aterrizaje, éd. Plaza y Janes, 1978, Appéndice segundo : Catálogo de 200 aterrizajes de OVNIS en la península ibérica, pp. 289-347 (une version anglaise de ce catalogue a été publiée par le Center for UFO Studies).
24. Oscar A. Uriondo, Nuevo Catálogo de Avistamientos Tipo I en la Argentina, Centro de Estudios Ufológicos, Buenos Aires, 1976.
25. Alain Gamard, Traces et humanoïdes en France, Bulletin du GESAG, n° 71, mars 1983, pp. 12-18.
26. Maurizio Verga, Il catalogo dei casi italiani con tracce (+ Appendice n° 1), Notiziario UFO, vol. 18, n° 101, pp. 50-61 ; les Appendices 2, 3 et 4, non encore publiés à ma connaissance, m'ont été aimablement communiqués par M. Verga sous forme dactylographiée.
27. Eric Zurcher, Les apparitions d'humanoïdes, éd. Alain Lefeuve, 1979.
28. John Brent Musgrave, UFO Occupants and Critters : the patterns in Canada, éd. Global Communications, New York, 1979.
29. David Webb, 1973 - Year of the Humanoids - An analysis of the Fall 1973 UFO/Humanoid Wave, 2° éd., Center for UFO Studies, 1976.
30. Jean Ferguson, Les Humanoïdes, éd. Leméac, Montréal, 1978.
31. Charles Bowen, The Humanoids, éd. Neville Spearman, 1969. Paru en français sous le titre : "En quête des humanoïdes", éd. J'ai Lu, 1974.
32. Aimé Michel, Flying Saucers and the straight line mystery, Criterion Books, New York, 1958.
33. Réf. 31 ci-dessus ; Villares del Saz, pp. 93-99 de l'édition française ; Bajada Grande : p. 125.
34. C'est manifestement au catalogue de Philipps que Rémy Chauvin fait allusion quand il écrit, en page 62 de "Voyage outre-terre" (éd. du Rocher, 1983) : "Un Américain a repéré plus de 4.000 cas où les traces sont bien authentifiées, attribuables sans aucun doute possible à un OVNI, et ont pu être étudiées à loisir". En réalité, le catalogue ne contient que 2.198 cas et c'est du tout-venant : certains cas ont pu être expliqués depuis et beaucoup sont douteux, car insuffisamment documentés, les sources étant indirectes et très succinctes. On aura une idée de la valeur moyenne effective du catalogue de Philipps en consultant les tableaux 1 et 2 de l'article de Claude Maugé, relatifs aux cas de traces de la vague de 1954 et de Belgique (réf. 14, Infoespace n° 63, pp. 7-8). Voir aussi, à propos des observations belges avec traces, les commentaires de Jacques Bonabot, Bulletin du GESAG, n° 75, mars 1984, pp. 7-8 et n° 79, mars 1985, pp. 8-17.
35. Pour un exemple de scientifique à l'esprit ouvert dégoûté de l'ufologie par le manque de rigueur intellectuelle qui y règne, lire (et méditer !) les lettres du physicien hollandais Jan Heering dans SVL Tijdschrift n° 10, avril 1984, English Summary, pp. IV-V et n° 14, avril 1985, English Summary, pp. II-IV (excellente revue, en néerlandais avec résumés en anglais, du Studiegroep voor Vreemde Luchtverschijnselen : Groupe d'étude des phénomènes aériens étranges ; adresse : Oever, 28 - 2000 Antwerpen, Belgique).
36. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. Denoel, 1972, Appendice : Un siècle d'atterrissages - Catalogue général d'observations de MOC au sol depuis 1868 (ce catalogue avait été publié en avant-première par LDLN).
37. James M. McCampbell, Ufology - New Insights from Science and Common Sense, éd. Jaymac, 1973. Voir ma critique de ce livre dans Infoespace n° 28, juillet 1976, pp. 29-38 et celle de Jean-Luc Delrieu dans Phénomènes Spatiaux n° 44, juin 1975, pp. 32-33. C'est le fruit d'un travail statistique très sérieux, mais qui est bâti sur des sables mouvants, puisque le catalogue de Vallée est sa **seule** référence ufologique.

Mark Moravec, *The UFO-Anthropoid Catalogue*, Australian Centre for UFO Studies, nov. 1980.

39. Guy Quincy, Liste des lieux d'atterrissages d'ESPI est des témoins de ces atterrissages au vingtième siècle, Constantine, 1961 (32 p.). Décrivons un peu la bête, puisque très peu de gens ont pu l'avoir en mains (ils n'ont pas perdu grand chose, sinon l'occasion de perdre quelques illusions de plus) : la première et principale partie de ce document dactylographié rassemble 219 cas d'atterrissages ou quasi-atterrissages de 1909 à 1961 (15 pages, document daté de Constantine, 17 déc. 1961) ; y sont jointes une liste de cas (tout-venant) de sept. à déc. 1958 (6 pages, 55 cas) et une autre liste de cas tout-venant de 1960 (11 pages, 63 cas) ; seule une partie de ces derniers cas ont une référence (purement journalistique).
40. Légendes chrétiennes de la Haute Bretagne : le saut de saint Valay - le pied de saint Cast, *Revue de Bretagne*, vol. V, 1891, pp. 326-327.
41. Abbé Abgrall, Les pierres à empreintes - Les pierres à bassins, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome XVII, 1890, pp. 62-72.
42. Répertoire archéologique du Département du Morbihan, M. Rosenzweig, Imprimerie Impériale, Paris, 1863, colonne 120.
43. Bertrand Méheust, *Soucoupes volantes et folklore*, éd. Mercure de France, 1985. Nul ne peut, à mon avis, avoir l'audace d'encore se déclarer ufologue en pays de langue française s'il n'a pas lu ce deuxième ouvrage de Bertrand Méheust. Sans partager nécessairement les convictions de l'auteur, chacun y trouvera de quoi alimenter sa réflexion personnelle. Je me sens d'autant plus libre de recommander chaleureusement cet ouvrage que j'avais à l'époque formulé de sérieuses réserves sur le premier livre de Méheust, "Science fiction et soucoupes volantes" (voir mon étude critique dans *Infoespace* n° 45, mai 1979, pp. 17-28 et n° 46, juillet 1979, pp. 23-36, ainsi que la réponse de Bertrand Méheust dans le n° 47, sept. 1979, pp. 9-14 et ma réplique dans le n° 49, janv. 1980, pp. 27-29). Depuis, sa position comme la mienne ont évolué et se sont rapprochées.
44. Harold T. Wilkins, *Flying Saucers on the Attack*, éd. Ace Books, 1967.
45. *LDLN* n° 83 ; *Phénomènes Spatiaux* n° 8 et 10 ; réf. 21, pp. 260-261 ; ce cas demeure non identifié d'après réf. 22, *LDLN* n° 259-260, p. 13.
46. Charles Bowen, *Cross-country cog wheels*, *Flying Saucer review*, vol. 12, n° 5, sept.-oct. 1966, pp. 16-17.
47. George Lyall, Did a laser create the "Devil's footprints" ? *Flying Saucer Review*, vol. 18, n° 1, janv.-févr. 1972, pp. 24-25.
48. Réf. 49, pp. 245-249 ; George Langelaan, *Les faits maudits*, éd. Encyclopédie Planète, 1967, pp. 168-169 (cet auteur mentionne d'autres cas de traces mystérieuses : plage de Scheveningen, Pays-Bas, 1913 et île de la Désolation, archipel des Kerguelen, 19^e siècle) ; Jacques Bergier et le Groupe INFO, *Le livre de l'inexplicable*, éd. Albin Michel, 1972, pp. 129-139 (textes de P.J. Willis et V. Gaddis) ; William R. Corliss, *Strange Life*, vol. B2, 1976, pp. 41-42 ; *The Illustrated London News*, 3 mars 1855 et 10 mars 1855, p. 238.
49. Charles Fort, *Le livre des damnés*, éd. Le Terrain Vague, 1967.
50. John Keel, *Strange Creatures from Time and Space*, éd. Sphere Books, 1976.
51. W. Raymond Drake, *Gods and Spacemen in the Ancient West*, éd. Sphere Books, 1974, pp. 134-135.
52. Le nombre de cas d'union physique alléguée entre témoins enlevés à bord d'un OVNI et ufonautes ne semble pas dépasser la dizaine. J'ai cité quelques cas dans *LDLN* n° 178, oct. 1978, pp. 14 et 20 (réf. 32 de cette page) (ou *Infoespace* n° 41, sept. 1978, p. 29) et quelques autres dans *Infoespace* n° 45, mai 1979, pp. 26-27 (voir réf. 26, 27, 29 bis et 29 ter de ces pages). Un cas plus récent vient d'être publié dans *Flying saucer Review*, vol. 31, n° 3, mars 1986, pp. 16-24.
53. Jean Sider, manuscrit non encore publié, citant "The Post Dispatch" de Saint-Louis, du 14 avril 1897.
54. Michel Bougard, *La chronique des OVNI*, éd. Jean-Pierre Delarge, 1977, p. 185.
55. *Flying Saucer Review*, vol. 19, n° 2, mars-avril 1973, pp. 29-30 ; repris en français dans *LDLN* n° 204, avril 1981, pp. 16-17 et dans *Le Phénomène OVNI* (organe du CSERU) n° 16, 1^{er} trim. 1984, p. 24 (in : Jean Bastide, "Assiettes volantes" ou les OVNI en Russie : à l'est, du nouveau ?).
56. James F. McCloy et Ray Miller Jr., *The Jersey Devil*, éd. The Middle Atlantic Press, Wallingford (Pa), 1976 ; William R. Corliss, *Strange Life*, vol. B2, 1976, pp. 29-32.
57. Jacques Vallée, *Anatomy of a phenomenon*, éd. Ballantine Books, 1974 (1^{ère} édition : 1965), pp. 25-26.
58. *Flying Saucer Review*, vol. 17, n° 4, juillet et août 1971, p. 18 (dans la série d'articles de John Keel, *Mystery Aeroplanes of the 1930s*, *FSR*, vol. 16, n° 3 et 4, vol. 17, n° 4 et 5). Cette étude, traduite par Jean Sider, est récemment parue en français, sous le titre "Les faux avions des années 30", dans *l'Annuaire du C.I.G.U.*, n° 2, 1985, pp. 169-193 (le cas de Malselv figure en p. 186) ; elle y est suivie de commentaires de Jean Sider, Thierry Rocher et Gilles Durand. A noter que ce dernier met fortement en doute l'affirmation classique des ufologues selon laquelle les avions de l'époque auraient été incapables des performances attribuées aux aéronefs fantômes. *L'Annuaire du C.I.G.U.* est la très intéressante publication annuelle du Comité Ile-de-France des Groupements Ufologiques. Le numéro 2 peut encore être commandé au C.I.G.U., 10, rue de l'Ingénieur-Robert-Keller, 262/17, 75015 Paris.
59. Voir aussi, à propos de la vague d'avions "fantômes" des années 30, Michel Bougard, op.cit. en réf. 54, pp. 245-248.
60. *Flying Saucer Review*, vol. 31 n° 1, cot. 1985, pp. 23-26.
61. Doubt (*The Fortean Society Magazine*), n° 15, été 1946, pp. 217-218.

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DONT
VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE.
MERCI !**